

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 28 AOÛT 2015

Présents : Michel RIEU, Roger AULAGNE, J-Marc CHAUVIN, Hervé MEDINA, Françoise ALIBERT, J-Marie MORENVAL, Élisabeth GUYOT, Gérard GUÉRIN, Jacques AUBERT, Nathalie SAGE, Rémy PARRIER, Sandrine LABAUME, Émilie BÉNÉCY, Jean-Pierre JOULAIN, Laetitia GUIRONNET.

Absents : Anne MARQUIS procuration à J-Marc CHAUVIN, Laetitia MARION procuration à Hervé MEDINA, Blandine MARQUIS procuration à Émilie BÉNÉCY, Anthony CATHAUD procuration à Roger AULAGNE.

Secrétaire de séance : Hervé MEDINA

Ouverture de la séance à 20 h

ORDRE DU JOUR :

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUILLET 2015

Le compte-rendu est approuvé à 18 voix pour et une voix contre.

ÉXONÉRATION DES PÉNALITÉS DE RETARD - 1^{ÈRE} TRANCHE DU MARCHÉ DES ÉCOLES

Monsieur le Maire propose de ne pas appliquer les pénalités de retard qui étaient prévues au marché de construction de l'école maternelle et de la cantine.

Accepté à l'unanimité.

DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR L'ANNÉE 2016

Il est proposé de solliciter le Département de la Drôme afin d'obtenir des subventions en 2016 pour financer les travaux de voirie et d'aménagement du parking prévu à l'entrée du village.

Les travaux de voirie sont estimés à 100 000 € et l'aménagement du parking reste à estimer.

Accepté à l'unanimité.

CRÉATION DE POSTES D'ANIMATRICES

Afin de pérenniser les postes actuels, il est proposé de créer un poste de titulaire au grade d'adjoint d'animation à hauteur de 20 heures par semaine et un poste d'adjoint d'animation contractuel à hauteur de 2,28 heures par semaine. Ces postes sont affectés à la garderie périscolaire, à la cantine et aux T.A.P..

Accepté à l'unanimité.

MODIFICATION D'UN POSTE D'ANIMATRICE

En raison de la réorganisation des services nécessaire avec l'ouverture de la nouvelle cantine, il est proposé de modifier le poste d'adjoint d'animation actuellement à 7 heures par semaine pour le passer à 15 heures par semaine.

Accepté à l'unanimité.

TARIF CANTINE POUR ADULTES

Afin d'offrir aux adultes concernés (enseignants, personnel des écoles) la possibilité de manger à la cantine, il est proposé de fixer le tarif de cantine pour adultes à 5€.

Accepté à l'unanimité.

TARIF 2016 DES DROITS DE PLACE

Il est proposé de fixer les tarifs 2016 des droits de place du marché.

Les tarifs proposés sont les suivants :

- étalage ordinaire : 4 €
- camion itinérant : 15 €
- étalage ordinaire au semestre : 60 €

Accepté à l'unanimité.

PROJET DE PROTECTION DU BOIS DE SUZE

Les services de l'Etat (DDT et SDIS) ont été sollicités par la commune de Solérieux pour émettre un avis sur l'opportunité d'un projet de protection du massif forestier dit du bois de Suze. Ce bois s'étend sur les communes de Solérieux, La Baume de Transit et Suze la Rousse. Le technicien de la DDT propose de lancer une étude commune. Aucun engagement financier n'est lié à cette étude.

Il est proposé d'accepter le lancement de cette étude.

Accepté à l'unanimité.

DIVERS

- Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le pilier du portail du cimetière a été endommagé par un véhicule, sans que la personne responsable se soit manifestée. Un devis a été établi pour les réparations qui s'élève à 3396 € TTC. L'attention est portée sur l'intérêt de prévoir éventuellement une modification du portail pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite.
- Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier adressé à la commune par Monsieur Girardin qui sollicite l'autorisation de créer une sortie de véhicule depuis son habitation sur la Place Paul Pommier. Après être débattue, cette demande est soumise au vote. Cette demande est refusée à 17 voix contre et 2 abstentions.
- Les Sapeurs-Pompiers ont été invités à venir présenter le bilan de la fête du Pont lors du conseil municipal de ce jour. Leur venue était prévue mais a dû être annulée au dernier moment en raison d'une sortie en intervention.
- Monsieur le Maire remercie l'ensemble du personnel communal, scolaire, technique et administratif ainsi que les enseignants pour le travail colossal accompli pour assurer les déménagements de cet été. Il remercie également les élus qui ont participé aux déménagements des écoles et plus particulièrement Hervé Médina, adjoint aux affaires scolaires, qui s'est beaucoup investi pour la bonne organisation de ces déménagements. Monsieur le Maire souligne qu'il ne remercie pas l'élus qui parle

beaucoup en réunion du conseil municipal mais qui ne participe pas sur le terrain. Cet élu s'est reconnu. L'élu en question précise qu'il est bien venu avec son véhicule le mercredi 8 juillet vers 10 heures mais que le déménagement était déjà terminé.

- Le skate-park a été installé mais n'est pas encore ouvert officiellement au public car il est en cours d'homologation.
- L'inauguration de l'école maternelle est prévue au samedi 7 novembre 2015 aux alentours de 10 heures. Toute la population sera conviée.
- Les travaux d'éclairage public de la route de Bollène sont presque terminés.
- Les travaux de voirie prévus en 2015 sont terminés. Monsieur Jean-Pierre Pradelle est remercié pour le prêt de son terrain qui a permis de stocker les arbres arrachés Traverse des Cyprès.
- L'élaboration du P.L.U. suit son cours lentement.
- L'étude pour l'accessibilité des bâtiments recevant du public a été commandée. Son coût est de 11 000 €.
- Lutte contre l'ambrosie : les propriétaires doivent arracher l'ambrosie présente sur leurs terrains.
- Il est à nouveau évoqué la chicane installée chemin des Paluds pour laquelle certaines personnes ont des critiques à formuler. Il est proposé que les personnes opposées à cet équipement viennent en mairie faire de nouvelles propositions par écrit.
- Il est demandé si un service d'enlèvement des encombrants existe sur la commune. Il est répondu que ce service n'existe plus depuis l'ouverture de la déchetterie. Toutefois, les personnes âgées et seules peuvent solliciter la mairie pour demander un enlèvement d'encombrants qui sera effectué de façon exceptionnelle.
- Il est demandé pourquoi la cour du collège a été regoudronnée. Il est répondu que ce n'est pas du ressort de la mairie puisque le collège est propriété du Département.
- Durant l'été, des travaux d'entretien ont été effectués au gymnase et les néons hors service ont été remplacés. L'entreprise chargée de la réparation du sol interviendra courant septembre. Le problème de pression d'eau a été signalé à la SAUR.

A 21h10 la séance est levée.